



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Pyrénées Orientales
COMMUNAUTE DE COMMUNES
ALBERES COTE VERMEILLE ILLIBERIS

N° DC2025-0092

D É C I S I O N

Portant acte modificatif n°1 du marché n° 2024T42MCEL de travaux de réfection de la toiture de la médiathèque d'Elné

CC ACVI / REBUGET

Le Président de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérus,

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211.10,

Vu la délibération n°DL2020-0202 du Conseil Communautaire en date du 31/07/2020 portant délégation d'attributions de l'organe délibérant au Président pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés à procédure adaptée (MAPA) et accords cadre ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu le Code de la Commande Publique entré en vigueur au 01^{er} avril 2019,

Vu le dossier de consultation portant sur les travaux de réfection de la toiture de la médiathèque d'Elné

Vu la décision DC2024-0198 du Président en date du 17 décembre 2024 autorisant l'attribution du contrat n°2024T42MCEL à l'entreprise REBUGET sise 30 route d'Argelès Sur Mer – 66 690 SOREDE (Siret n° 674 200 084 000 12),

Vu le projet d'acte modificatif n°1 du contrat,

Considérant la nécessité de remplacement partiel de la sous-toiture,

Considérant que cet acte modificatif n°1 a une incidence financière sur le montant notifié du marché,

Considérant les justifications du titulaire qui a constaté lors de la dépose de la toiture que certaines plaques du système d'isolation devaient être changées,

Considérant que cet acte modificatif n°1 ne modifie en rien les éléments essentiels du contrat tel que définis dans les pièces contractuelles,

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20250625-DC2025-0092-AR
Date de télétransmission : 27/06/2025
Date de réception préfecture : 27/06/2025

DECIDE

ARTICLE 1 : D'APPROUVER le projet d'acte modificatif n°1 d'augmentation du montant du marché n°2024T42MCEL pour intégrer les prestations de remplacement partiel de la sous-toiture, par l'entreprise **REBUGET sise 30 route d'Argelès Sur Mer – 66 690 SOREDE (Siret n° 674 200 084 000 12)**, et ce pour un montant en plus-value de l'ordre de **3 672.00€-HT (trois mille six cent soixante-douze euros HT, TVA en vigueur en sus)**, soit un écart de + 7.82% introduit par cet acte modificatif n°1,

ARTICLE 2 : D'AUTORISER la signature du projet d'acte modificatif n°1,

ARTICLE 3 : DIT que la dépense résultant de cette opération sera imputée sur les crédits inscrits à cet effet de l'exercice en cours,

ARTICLE 4 : DE PRECISER que le présent acte fera l'objet d'une transmission au représentant de l'Etat,

ARTICLE 5 : DE PRECISER qu'il sera rendu compte lors de la prochaine réunion du Conseil Communautaire de la présente décision.

Fait à Argelès-sur-Mer, le 25/06/2025,

Le président

Antoine PARRA

Pour le Président par délégation
Le Directeur Général des Services
Henri ESTEVE



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle il est devenu exécutoire.



AVENANT N°1 AUGMENTATION DE MONTANT

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérès
3 Impasse Charlemagne
BP 90103
66700 ARGELES SUR MER CEDEX

A l'attention de : Monsieur ANTOINE PARRA
Courriel : antoine.parra@cc-acvi.com
Adresse internet(U.R.L) : <http://www.cc-alberes-cote-vermeille-illiberis.fr>

<http://agysoft.marches-publics.info/>

Représenté par : Monsieur ANTOINE PARRA, Le président

B - Identification du titulaire du marché

ENTREPRISE REBUEGET
30 Route d'Argelès sur Mer
66690 SORÈDE
Courriel : eebp.rebuget@orange.fr
Tél. : 0468890040
SIRET : 67420008400012

Représenté par : Madame, Monsieur le Directeur

C - Objet du marché

Réfection de la toiture de la médiathèque d'Elne

Référence du marché : 2024T42MCEL

Date de la notification : 17/12/2024

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant : augmentation de montant

Montant initial du marché (tranches affermies) :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 46 961,00 €
- Montant TTC : 56 353,20 €

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 3 672,00 €
- Montant TTC : 4 406,40 €

Nouveau montant du marché (tranches affermies) :

- Taux de la TVA : 20,0 %

- Montant HT : 50 633,00 €

- Montant TTC : 60 759,60 €

- % d'écart introduit par l'avenant : 7,82 % du montant des tranches affermies

La répartition du montant de l'avenant est la suivante :

Tranche ferme - Tranche ferme

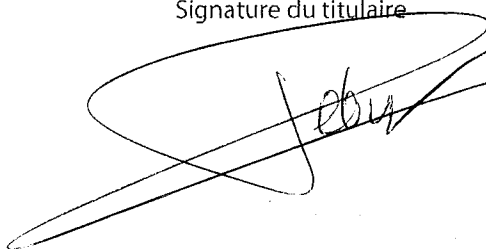
Type	Nom	Ancien M. HT	Ajout / dimi. HT	Ancien M. TTC	Ajout / dimi TTC
Titulaire	ENTREPRISE	46 961,00 €	3 672,00 €	56 353,20 €	4 406,40 €

Lors de la dépose de la toiture , il a été constaté que certaines plaques du système d'isolation devaient être changées. Il est prévu un remplacement partiel de la sous-toiture.

E - Signature du titulaire du marché

A SORÈDE
Le 17/6/2015

Signature du titulaire



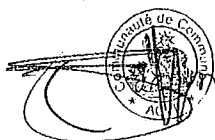
ENTREPRISE REBUGE
VILLAS - RÉNOVATION
30, Route d'Argelès sur mer
66690 SORÈDE
Tel. 04 68 89 00 40
Fax. 04 68 89 37 01
SIRET 674 200 084 00012

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A Antoine Parra
Le 17/6/2015

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur
Monsieur ANTOINE PARRA, Le président

Pour le Président par délégation
Le Directeur Général des Services
Henri ESTEVE



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent avenant »

A

Le

Signature

En cas d'envoi en LR AR :

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du contrat)

En cas de notification par voie électronique :

Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché :



Entreprise REBUGET

Fondée en 1947

30, Route d'Argelès-sur-Mer

66690 SORÈDE

Tél. 04.68.89.00.40 E.mail : contact@entreprise-rebuget.fr

www.rebuget-constructions.com

- TERRAINS
- VILLAS PERSONNALISÉES
- RÉNOVATIONS
- TERRASSEMENT

DEPARTEMENT

PYRENEES ORIENTALES

COMMUNE

ELNE

MAÎTRE D'OUVRAGE

CCACVI

Chemin de Charlemagnes

66700 ARGELES SUR MER

ADRESSE PROJET

2, Route d'Alenya

66200 ELNE

MEDIATHEQUE D'ELNE

PROPOSITION AVENANT N°1

SOREDE Le 11 Juin 2025

CLAUDE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Le vendeur se réserve la propriété des marchandises ou travaux désignés sur ce document, jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts. A défaut de paiement à l'échéance convenue, le vendeur pourra reprendre ou restera propriétaire des travaux et marchandises.

Le contrat sera résolu de plein droit, sans formalité ni mise en demeure, en cas de non-respect d'une échéance de règlement par le débiteur.

	DESIGNATION	U	Q	PU	Total
	REPARATION SOUS-TOITURE (68m²) Remplacement partielle de la sous-toiture comprenant : - Fourniture et transport sur site de DALLE OSB3 12m/m + ISO - Pose et fixation des DALLE OSB sur ossature existante				1 020,00 € 2 652,00 €
TOTAL HT.					3 672,00 €
TVA. 20%					734,40 €
TOTAL TTC.					4 406,40 €

ENTREPRISE REBUGET

VILLAS - RENOVATION

30, Route d'Argelès sur mer

66690 TOREDE

Tel. 04 68 89 00 40

Fax. 04 68 89 37 01

SIRET 674 200 084 00012

